

1. Record Nr.	UNINA9910496052603321
Autore	Alira Adissa
Titolo	Laïcité et défense de l'État de droit // Joël Andriantsimbazovina, Patrick Kabou
Pubbl/distr/stampa	Toulouse, : Presses de l'Université Toulouse Capitole, 2020
ISBN	2-37928-092-4
Descrizione fisica	1 online resource (285 p.)
Collana	Actes de colloques de l'IFR
Altri autori (Persone)	AndriantsimbazovinaJoël Bakandeja MukengeGrégoire ColyJules Pascal CosendaiGaël De La MorenaFrédérique DiompyAbraham Hervé Gondje-DjanayangGodfroy-Luther GuilbertJonas JanatiAbderrahim El JustonPierre KabouPatrick LefebvreSolange Martinón QuinteroDr. Ruth MelloukiAbdellatif Mengès-Le PapeChristine MouannèsHiam Pikandieu-GomisFrère Thomas TeitelbaumEphraïm ThiamSamba
Soggetti	Law primauté du droit liberté de pensée liberté religieuse vivre ensemble
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia

Depuis leur naissance, les religions traversent les sociétés. L'histoire passée et contemporaine montre qu'elles portent en elles à la fois la paix et la guerre. Elles offrent une morale et permettent à des milliers de personnes pratiquantes ou non de vivre ensemble sans acrimonie, tant que la liberté de conscience et que le libre exercice des cultes sont respectés. Malheureusement, on peut constater que tel n'est pas toujours le cas dans de nombreux coins du globe. Il résulte de la déclaration universelle des droits de l'homme que « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ». Néanmoins, il faut interroger les pratiques religieuses pour voir en quoi celles-ci peuvent générer des tensions et des violences. En effet, bien que l'éducation religieuse soit normalement vectrice de paix, certaines pratiques instrumentalisant la religion rejettent cette liberté de pensée et les modes de vies différents des leurs. À l'heure de la sécularisation progressive du monde occidental, à l'heure où les phénomènes de radicalisation religieuse sont de plus en plus importants et à l'heure où de nombreuses régions du monde sont encore en conflit pour des raisons de croyances religieuses (en Afrique, en Europe, aux États-Unis etc.), il apparaît nécessaire de s'attarder sur les relations qu'entretiennent les droits de l'Homme, la paix et la religion. Face à l'extrême hétérogénéité du phénomène religieux et des rapports qu'entretiennent les êtres humains avec celui-ci (croyant, pratiquant, athée, agnostique, musulman (chiite, sunnite), chrétien (catholique, protestant, évangélique), juif, hindou, bouddhiste, animiste, ...), il convient de démontrer en quoi la liberté de pensée, de conscience et de religion et la liberté d'opinion et d'expression sont le socle d'un vivre ensemble et d'une cohabitation harmonieuse. Différents moyens peuvent permettre d'atteindre un tel objectif. Pour cette deuxième édition du séminaire « Religions, Droits de l'Homme et...
